l'insurgé

Mensuel des cheminotes et cheminots de l'Établissement Exploitation Voyageurs Paris Lyon

Pour l'emploi, de meilleurs salaires,

un chemin de fer public et social,

Toutes et tous en grève le 9 avril !

Grève interprofessionnelle public / privé.

www.sudrailpse.org www.facebook.com/sudrail.pse.3 www.twitter.com/SUDRailPSEoffic

Union syndicale Solidaires SUD Rail

Numéro 318
Mars 2015

Bulletin d'information de la section syndicale SUD-Rail réalisé grâce aux cotisations des collègues syndiqué-e-s

DP 05 Mars 2015

Déclaration SUD-Rail à la réunion des délégué-es du personnel de l'EEV de Paris-Lyon

SUD-Rail n'est pas revenu sur les difficultés lors de la présentation des propositions mais sur quelques points qui nous semblent de mauvaises augures : que dire de l'objection motivé du service opposée à un agent ayant eu des difficultés familiales ultimes ayant lui-même fait un arrêt cardiaque en service et n'étant pas en capacité de reprendre le travail… Nous avons invité la direction à qualifier le type de gestion du personnel, de management que cette OMS implique ! Elle ne l'a pas fait. **Pour SUD-Rail, il est inapproprié, malvenu et révoltant.**

Que dire aussi de choisir de faire évoluer des agents sur trois positions ? De la faiblesse des notations en qualification D. Des notations contractuelles, seulement 5 agents notés !!! De nos collègues Agtanc qui perçoivent bien l'iniquité de leur contrat de travail, soit disant négocié de gré à gré et qui ne concourent pas aux notations puisque de l'annexe C du RH 0254, que prévoit l'établissement pour ces agents ?

Depuis maintenant plusieurs années les cheminot-e-s des Etablissements Voyageurs subissent une véritable « guerre de la rentabilité ». Réorganisations constantes, exploitation par Activités, suppressions massives d'emplois à la Vente, casse des métiers et développement de l'ultra-polyvalence, recours constant aux CDD et aux intérimaires… tout est mis en œuvre par la direction pour faire de chacun-e d'entre nous une variable d'ajustement pour la trésorerie du Groupe SNCF. **Cette politique se combine désormais avec la mise en place d'une réforme ferroviaire dont l'objectif partagé est bien la mise à mort des Etablissements Voyageurs.**

Les mois se suivent et se ressemblent, loin du moratoire que SUD-Rail réclame face à la casse organisée des chemins de fer, le lot de suppressions d'emplois à la vente et à l'escale, à Paris Lyon, au BCC, au DATT, à la Caisse, en zone diffuse et au refus d'augmenter les postes de vente à Bercy ces six derniers mois n'augurent rien de bon dans la volonté de l'entreprise de développer les chemins de fer : les filialisations et externalisations de métiers de cheminot-e-s, et le refus d'embaucher au cadre permanent (ou CDI) certains agents en CDD récurrents complètent ce paysage dévasté.

A l'escale, alors que les agents sont déjà fragilisés par les récentes suppressions de postes, la direction choisit de repartir vers un management agressif moult fois dénoncé. Les victimes sont celles et ceux qui sont le moins armés face pour essayer d'exister dans ce monde du travail : les jeunes embauchés fragilisés. Souvenons-nous des modalités du dépôt des congés protocolaires pour lequel il a été nécessaire que nous posions une DCI.

A la vente, SUD-Rail revendique le maintien et le développement d'une distribution qui soit celle d'un service public ferroviaire et non celle guidée exclusivement par la rentabilité et Internet ; nous restons persuadés que les cheminots sont les plus à même à vendre des billets de train.

SUD-Rail déplore les choix de renforcer encore et toujours les Idbus : de nouvelles dessertes ont été créées… la situation à Bercy reste très tendue, même si un effort a enfin été fait sur le logiciel permettant la distribution des billets de bus mais cela n'empêche pas la nécessité de créer des postes supplémentaires !

Au DATT, au BCC, à la caisse principale, en zone diffuse comme dans les boutiques, les agents sont attentifs aux propositions qu'ils vous restent à faire pour assurer à la vente des billets de train un avenir plein de dynamisme en lieu et place du programme mortifère que vous vous astreignez à leur faire subir.

La modification du logiciel de paye, l'absence, à priori de coordination entre les services en grande partie du fait du manque de personnel (CMGA) lèse fortement les agents de l'EEV. Certains d'entre nous avons eu les difficultés que nous savons pour percevoir leur salaire avec la solution que vous avez prise en urgence.

DP 05 Mars 2015

SUD-Rail vous demande de vous exprimer sur les derniers **constats de langues** : pour notre part nous considérons que le niveau comme les questions posées aux candidats n'étaient pas en corrélation avec ce qui est habituellement pratiqué : pourquoi une telle différence ?

Au niveau interprofessionnel, SUD-Rail membre de l'union syndicale solidaires participera au côté des organisations CGT et FO à la journée de grève nationale interprofessionnelle et de manifestations, **le 9 avril.**

- **Ensemble, nous exprimerons ainsi notre refus de l'austérité, de la casse des services publics, des cadeaux aux patrons et actionnaires, de la détérioration de nos conditions de travail et de vie.**
- **Ensemble, nous exigerons un autre partage des richesses que nous produisons par notre travail et qui sont aujourd'hui confisquées par les capitalistes.**

Ces revendications sont au cœur du combat contre la réforme ferroviaire telle quelle est prévue à s'appliquer : la casse de l'entreprise au profit des entreprises privées afin qu'elles s'accaparent les bénéfices des secteurs ferroviaires rentables en contradiction avec le service ferroviaire public et social, respectueux de l'environnement.

Cela doit se faire en intégrant tous les salariés du secteur ferroviaire dans une Convention Collective Nationale .

- la restauration ferroviaire,
- le nettoyage ferroviaire,
- l'accueil et les services en gare,
- la maintenance du matériel et des installations ferroviaires,
- la prévention/sécurité dans les enceintes ferroviaires,
- le personnel des CE et CCE SNCF,
- les établissements publics liés au ferroviaire et leurs filiales.

Les entreprises de ce secteur emploient des salarié-es qui, tous, contribuent au fonctionnement, à l'existence de l'activité économique « transport ferroviaire » et doivent trouver leur place dans cette future convention collective. Une Convention Collective Nationale couvrant véritablement l'ensemble du secteur ferroviaire, cela évitera que des entreprises qui interviennent dans ce secteur appliquent la convention du Bâtiment et Travaux Publics ou encore Hôtellerie-Restauration, comme c'est actuellement le cas ! La négociation de cette CCN est l'occasion de construire un statut social de haut niveau, commun à l'ensemble des salarié-es du secteur ferroviaire.

Le contenu de la future C.C.N. doit être établi en s'appuyant sur ce qui existe dans l'entreprise ferroviaire historique (Statut et réglementation SNCF), en y intégrant les acquis sociaux aujourd'hui spécifiques à certains secteurs sur des points particuliers

Ces revendications SUD-Rail les portera donc le 9 avril, dans le cadre du mouvement interprofessionnel en grève et en manifestation.

La section SUD-Rail de l'EEV Paris Lyon a participé le 9 mars aux manifestations pour les droits des femmes. **Enfin la section SUD-Rail de l'EEV Paris Lyon a participé le 21 mars à la manifestation contre les racismes et contre le fascisme pour l'égalité.**

Toutes et tous en grève le 9 avril !

DP 05 Mars 2015

NOTATIONS: Objections Méprisantes et Scandaleuses.

En préambule aux DP, lors de sa déclaration, la délégation SUD-Rail a de nouveau dénoncé les Objections Motivées de Services mises par la direction. SUD-Rail s'insurge contre le nombre d'OMS, c'est révoltant. En effet, comment qualifier autrement une OMS appliquée à un agent se trouvant dans une situation personnelle plus que difficile, une autre mise à un collègue en fin de carrière pour un simple envoi de fax au mauvais endroit, ou pour finir, pour des faits reprochés à un agent, antérieurs à l'actuel exercice de notations. Ces dérives montrent bien qu'humanité et reconnaissance sont des termes qui ne font toujours pas partie du vocabulaire de la direction.

SUD-Rail tient à rappeler une nouvelle fois sa totale opposition à de telle pratiques de la part de la direction. Les délégué-es de commission SUD-Rail mettront tout en œuvre pour que ces OMS soient levées.

CALCUL DE RESERVE:
La direction invente le concept de la « transparence » opaque !

Un calcul permet à la direction de déterminer scientifiquement le nombre d'agents de réserve nécessaire au bon fonctionnement de l'établissement en fonction du nombre d'absences de toute sorte. La délégation SUD -Rail au vu des non tenus a de nouveau interpellé la direction : il manque des effectifs à la réserve. Lors de la table ronde ayant eu lieu sur ce sujet au mois de février, SUD-Rail avait dénoncé les propositions de la direction: 3 agents supplémentaires à la réserve vente mais en même temps 3 suppressions de poste dans d'autres secteurs de l'établissement, et aucun agents de réserve supplémentaire à l'escale. Lors de la réunion des délégués du personne la délégation SUD-Rail a exigé de la direction qu'elle lui fournisse tous les éléments permettant d'effectuer ce calcul. Dans un "souci de transparence" celle ci a refusé de fournir ces éléments, attitude inadmissible lors de DP et dénoncée par la délégation SUD-Rail. Que cache ce refus? Un calcul tronqué par manque de données, ou pire, un calcul non fait, en tout cas cette opacité voulue par la direction démontre sa volonté de cacher une réalité maintes fois mise en avant par SUD-Rail: un manque important d'effectifs de réserve à l'EEV.

SUD-Rail regrette une telle attitude de la part de la direction qui démontre le manque de pertinence du dialogue social. Par la construction du rapport de force; SUD-Rail continuera de lutter pour de véritables effectifs supplémentaires et des embauches au cadre permanent.

Embauches :

3 mois ont été nécessaires à la direction pour réaliser 5 embauches. Seulement 35 embauches sont actuellement prévues sur l'EEV !
Insuffisant face aux Non tenus, aux congés refusés, à l'utilisation massive de travailleurs précaires !

Constats de langues : l'entreprise privée à qui la SNCF a confié les passages de constats de langue a interrogé les agents sur des thèmes non prévus : les agents qui ont échoué repasseront les constats dans les meilleurs délais… En attendant la direction gagne du temps et de l'argent sur notre dos.

DP 05 Mars 2015

Mouvements du personnel depuis la dernière DP :

3 départ en retraite : 1 escale (ACSP), 1 vente (ACSP) et 1 siège (ACMP)
1 mutations vers escale (TC)
Aucune mutation de
8 détachés vers : 5 escale (1 AMVK, 1 TGMH, 2 TC et 1 attaché TS) et 3 vente (1 ACSP et 2 ACP)
4 détachés de : 1 TGM, 1 TGMH, 1 CESUV et 1 ATM
1 permutation vente
Aucun licenciement
4 démissions : 2 escale (2 ATTOPB) , 2 vente (1 ACP et 1 AGCC)

Prévisions mutations vers : 8

5 escale (1 AMVK, 1 TGMH, 2 TC et 1 attaché TS)
3 vente (1 ACSP et 2 ACP)

Prévisions départs à la retraite au 1er semestre : 3

1 siège (AADSP)
2 escale (1 AGCC et 1 ACMP)

Non à l'utilisation de travailleurs en CDD !

Situation depuis la dernière DP :

	ATA*	RSA*
Vente	4	9
Escale	10	4
Unité gare	1	0

*ATA : accroissement temporaire d'activité
*RSA : remplacement de salarié absent

Pour les vacances de printemps, la direction, faute de personnel au cadre permanent, a embauché 10 CDD pour la vente et 1 pour l'escale. En sus, du fait du manque de personnel à l'escale, il y aura des « gilets rouges—City One » les vendredis soir et samedis matins :

- 2 pour Bercy
- 2 pour Esterel
- 2 pour Med

SUD-Rail dénonce l'utilisation de travailleurs précaires d'une boite prestataire plutôt que de créer des postes et faire de réelles embauches au cadre permanent. Un contrat à durée déterminé ne permet pas de se nourrir correctement, se loger, de se projeter dans l'avenir,…

SUD-Rail revendique des embauches au cadre permanent, permettant non seulement d'avoir des conditions de travail convenable, mais également de ne plus être spectateur de précarité.

Cessions de recrutement :

- **AMV :** 18 mars, 16 et 24 avril
- **ASCVG :** 20 mars
- **Alternance AMV :** 30 mars et 9 avril
- **Mention complémentaire :** 3 mars et 27 avril

Les candidatures de 2 CDD de la vente et 5 CDD de l'escale ont été retenues pour être présentées lors des prochaines cessions de recrutement.
1 ex CDD est en attente de recrutement pour attaché TS (maitrise).
Pour SUD-Rail, ce sont toujours les mêmes agents en CDD que l'on retrouve sur nos chantiers. Il est inacceptable que seul 7 agents se voient proposer un recrutement au cadre permanent.
SUD-Rail revendique l'application de la directive NOGUE qui dispense les agents en CDD de passer les tests d'embauche.

DP 05 Mars 2015

RH0077, la direction anticipe-t-elle l'application de la réforme ferroviaire ?

Une seule réponse ; la construction d'un rapport de force par la grève !

En 2014, 8 agents n'ont pas eu leur nombre réglementaire de repos samedi/dimanche sur l'établissement sur les 12 minimum prévus. Depuis la dernière DP, 2 agents se sont vus programmer des Grandes Périodes de Travail de 6 jours suivies d'un repos sec : alors que deux minimums sont nécessaires pour respecter la réglementation en vigueur.

SUD-Rail exige de la direction qu'elle applique sa propre réglementation. SUD-Rail lutte pour l'amélioration du RH 0077 en faveur des travailleurs. Les patrons de la SNCF organisent quant à eux la casse de notre règlementation du travail au quotidien en nous volant des jours et des heures de repos et en participant activement à la réforme ferroviaire.

Pour appuyer les organisations syndicales dans le cadre des négociations avec la direction de la SNCF sur la règlementation du travail il appartient aux agents de s'inscrire dans le rapport de force : le 9 avril, par la grève, dans le cadre interprofessionnel nous aurons une nouvelle occasion de lutter pour une meilleure réglementation du travail ! Toutes et tous en grève !

Article 32 - RH077

Chaque agent sédentaire a l'obligation d'avoir :

114 repos soit 52 repos doubles dont 12 devant être placés sur un samedi et un dimanche consécutifs.
Hors pour l'année 2014, 60 agents ont constaté ne pas avoir obtenu la totalité de leurs weekends. La seule réponse de la direction est que ces repos seront perdus!!!
SUD-Rail fera appliquer le RH077, la direction anticipe t-elle la future convention collective revue à la baisse ?
N'hésitez pas à nous faire remonter toutes les anomalies que vous aurez constatées !

Fiches individuelles :

Certains agents ne reçoivent toujours pas leur fiche individuelle, notamment à l'escale .Ils se sont vus remettre la dernière en Août 2014.
Avec le nouveau logiciel HRacces les problèmes de paye continuent mais certains éléments ne sont vérifiables qu'avec la fiche individuelle.
Comment contrôler nos fiches de paye?
Le nouveau logiciel a aussi entrainé la perte de toutes les anciennes données.

Nous vous laissez pas faire, exigez votre du ! Rapprochez vous des délégués SUD-Rail !

Selon le RH077 Article 34 -

Grande période de travail.
Lorsqu'elle précède un repos périodique simple, la grande période de travail ne peut comporter plus de cinq journées de service ou journées considérées comme telles.
Depuis la dernière DP, 2 agents d'escale et 1 agent de la vente se sont vus imposer une GPT de 6 suivie d'un repos sec. Inadmissible !

DP 05 Mars 2015

Nos congés nous appartiennent !

La direction a décidément des difficultés à communiquer ses décisions à une partie de l'encadrement. Contrairement au tentative de certains, il n'est pas nécessaire pour demander un congés d'obliger les responsables à transmettre les demandes ni d'obliger à prendre un nombre supérieur de congés dans un cadre protocolaire que celui prévu par la réglementation, ni de poser plusieurs périodes prédéterminées. Les interventions de SUD-Rail ont montré l'inadéquation des propositions de la direction en matière de congés. La direction n'a pas insisté longtemps et est reparti avec son projet sous le bras…

Réglementation sur l'attribution des congés.

Chapitre 3 du RH 143

11.2

d *) En vue de l'attribution du congé annuel continu, les agents sont invités, au début de chaque année, à aire connaître la date et la durée du congé qu'ils désirent prendre au cours de la période du 1e mai au 31 octobre. Les services établissent alors le programme d'attribution des congés, compte tenu des priorités fixées par le règlement du personnel.*

Les agents sont prévenus trois mois à l'avance de la période de congé qui a pu leur être réservée.

11.5

a) *Le congé réglementaire avec solde doit normalement être entièrement pris entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année correspondante.*

b) *Lorsque, par suite des nécessités du service ou d'impossibilité dûment constatée, le congé annuel n'a pu être accordé ou pris dans l'exercice en cours, le solde ne peut être reporté au-delà du premier trimestre de l'année suivante* (sauf exceptions prévues à l'article 11.6 a).

A cet effet, les congés qui n'ont pu être donnés avant le 31 octobre, font l'objet d'un programme d'attribution avant le 31 mars de l'exercice suivant, compte tenu, dans toute la mesure du possible, des desideratas des agents.

CHSCT A—9 mars 2015

Accidents de travail et trajet– Période du 01/09/2014 au 31/12/2014

Lors de la réunion du CHSCT A une situation des accidents du travail du 4ème trimestre 2014 à été établie: 22 Accidents de travail ont eu lieu. 11 accident de travail ont nécessité un arrêt de travail. 4 accidents ont eu lieu sur un filtrage, un embarquement tgv ou un départ.

Sur ces 22 accidents de travail, 3 sont des accidents de travail suite à agression ou atteinte à la personne. En 2014, 17 agressions avec atteintes à la personnes ont été dénombrées. Ce nombre est supérieur aux nombres d'agressions subies sur le terrain en 2013 et en 2012. 10 outrages ont été comptés sur l'année 2014 contre 3 en 2013 et 16 en 2012.

SUD-Rail a obtenu de la direction que les fiches CEZAR soit automatiquement remplies. Elles permettent d'enregistrer les agressions et transmises à la SUGE. SUD-Rail exige que des mesures adéquates soient mises en place.

450 fiches CEZAR ont été remplies sur Paris Gare de Lyon en 2014 et 88 sur Paris Bercy. **(Plus d'une par jour !!!!)** Depuis Janvier 2015, 34 ont été saisies sur Paris gare de Lyon et aucune sur Paris Bercy.

Aucun dossier d'accident de travail n'a été rejeté par la caisse de Prévoyance depuis le début de l'année 2015.

Pour être sûr que les dossiers soient bien remplies, la Direction a présenté en CHSCT ce que doit être un dossier type : une enveloppe qui reprend la liste des éléments constitutifs d'un dossier d'accident du travail (attestation de témoin, fiche de remboursement médecins…) : cette enveloppe doit permettre de limiter les oublis et les erreurs.

SUD-Rail a rappelé l'importance de remplir ces dossiers d'Accident du Travail en temps et en heure et de manière la plus précise possible afin d'éviter les rejets de la CPR. Après rejet il ne nous reste que 2 mois pour contester.

Pour SUD-Rail, un accident qui se produit sur le lieu du travail des agents constitue un accident du travail incontestable !!!

Après chaque agressions SUD-Rail exige que chaque agent ait la possibilité de se voir aider dans le cadre d'un « retour d'expérience » appelé « REX Agressions ». Un membre du CHSCT, le COSEC ou le Correspondant local sureté sont présents. Un représentant de la direction le cas échéant.
Il s'agit d'aider l'agent agressé. Cela doit permettre d'accompagner l'agent. L'aide du médecin du travail est requise.

La direction se propose de prévenir les agents concernés par l'ouverture d'un Dossier d'Accident Professionnel avec l'envoi d'un courrier personnalisé indiquant la proposition de date de leur futur REX et les modalités de celui-ci. SUD-Rail rappelle qu'un REX agression n'est pas obligatoire.
En 2014, 13 REX Agressions ont été réalisé sur 17 prévues.

SUD-Rail a contraint la direction à proposer aux agents concernés un REX agression. SUD-Rail soutient et accompagne les agents pour que les REX aient alors lieu dans les meilleures conditions et délais.

Par contre nous trouvons regrettable qu'aucune formation »gérer la relation avec un agent victime d'agression » n'ait été réalisé depuis le début de l'année alors que le nombre d'agents victime d'agression est important !

La direction avait promis la réalisation de formations fin Janvier pour 12 participants. À ce jour, aucune n'a été réalisée. La Direction se cache derrière des erreurs d'agenda oubliant surtout l'importance de ces formations essentielles à l'accompagnement des agents victimes d'agression.

Des formations « Juridique placement » et « gestion des conflits » ont déjà été mise en place pour tous les agents ayant des Embarquement TGV réguliers en priorité afin qu'ils soient plus à l'aise sur le terrain. Ces formations seront à nouveau programmées pour tous les agents dans le cadre d'une campagne de prévention.

SUD-Rail exige une vraie politique de formation des agents afin qu'ils puissent « mieux gérer » les trop nombreux conflits clients !

CHSCT A

En gare :

- **Fuite d'eau en gare :** du« plan action fuite » nous passons au « plan action ABE » Hall 1 des patchs ont été posés Hall 2, un devis pour remplacer les verre de la « Hall 1927 (vieux Hall) est en attente de confirmation. La réfection des chenaux est prévue pour mars/avril (on démonte tout et on refait… normal)
- **Remplacement de la verrière de la marquise** devant la file de taxi (côté place Louis Armand)
- **Nettoyage et réparation** ponctuelle d'abri de quai du Halle (semaine 12)
- **Campagne de nettoyage** des aco-drains de la gare (il y en a pour 2 ans)

Locaux gare de Lyon :

- **Réfection mur du ROPT PGL :** Les travaux seront intégrés dans les travaux « sinistre incendie ». Pas de date pour le moment.
- **Toilettes entresol** (face au bureau des ACM) : réalisation prévue avril/mai 2015
- **Futur bureau d'Accueil :** l'ouverture prévisionnelle est décalée en novembre 2015. néanmoins, la direction espère avoir livraison de l'espace d'attente en septembre 2015.
- **Travaux de désamiantage des combles** terminées depuis le 20 février 2015
- **Réfection toilettes logistique et Suimagare :** diagnostique amiante demandée.
- **Rafraichissement peinture des Poste S et Poste T :** attente de rendez-vous pour diagnostique.
- **Pose d'un « Smart-board »** en salle de formation au 3è étage (pour des formation de « qualités » parait-il)
- **Pose de pare-douche** dans les douches du vestiaire manœuvre : en cours

Locaux gare de Bercy :

- **Grille de sol métallique Point D :** diagnostique avant travaux prévue pour le 19 mars.
- **Réfection des murs et plafonds du bureau du ROPT Point D** (mise en peinture, réfection sol, éclairage, changement des volets roulants) : attente d'un diagnostique avant travaux.
- **Poste H :** devis reçus (cout total 16050 €) les travaux sont enfin en cours (du 09/02 au 30/03/15). En ce qu'il concerne l'éclairage, le devis est toujours en cours d'étude.
- **CANIF Toilettes COE Bercy :** réalisation prévue pour avril/mai (entre 2000 et 3000 €)

Prévention des risques alcool :

Dans le cadre de la « prévention des accidents liée aux risque alcool et autres produits psychoactifs », un distributeur d'éthylotests va être mis à disposition des agents au niveau de la mezzanine du COE.

Une action de sensibilisation des agents via le « groupe Alcool + » (groupe composé du COSEC, membre du CHSCT et d'agents) devrait être menée au mois de juin. SUD-Rail veille à ce que ces campagnes se placent en dehors de toute répression, culpabilisation et sanction.

Plomb

Suite aux problématiques rencontrées lors des travaux, la direction prévois d'améliorer l'extraction de la ventilation en doublant la puissance. Elle s'est également aperçue que le problème était lié au fait que lors des travaux d'extraction, le plomb remontait par les trappes par effet de cheminé. Oh !
La direction nous annonce qu'à l'avenir on fermera les trappes et posera des bouchons avant de commencer toute extraction.

SUD-Rail constate que les responsables travaux ont mal anticipé les potentiels dangers pour les agents de la gare !

CHSCT A—Escale et siège !

Annonce Régie

Dans le cadre de la formation des agents de la régie, et afin de permettre l'autocorrection des annonces passées, le DPX sera doté d'un MP3 afin qu'il puisse, avec accord de l'agent en poste, enregistrer les annonces faites , et voir ensemble ce qu'il y a à améliorer.

Attention, cela n'est possible qu'avec l'accord de l'agent.

Sacoche

Suite à l'expérimentation mené sur notre UO par 11 agents, la sacoche testée a eu des retours plutôt positif. Les seuls bémols : le rabat de la sacoche n'est pas pratique lorsque l'on ouvre la sacoche et cette dernière n'est pas adaptée aux gauchers. Cependant, la direction vient d'apprendre qu'une autre sacoche a été intégrée à la nouvelle dotation et devrait bientôt être disponible lors des commandes de tenue (pas disponible avant 3 mois.) En attendant, au vu de l'expérimentation menée et de l'implication des agents, les membres ont souhaité que la direction prenne en compte le retour des agents afin de commander des sacoches testées.

Radios

Il y a deux mois, la direction a racheté 58 radios supplémentaires pour faire face au besoin immédiat. Pour aboutir à une dotation individuelle, la direction va faire dans un premier temps un état des lieux via l'armoire radio (SUD-Rail se demande pourquoi cela n'a pas été mis en fonction plus tôt !).
Actuellement il y a 42 radios en état de fonctionnement, et 13 radios en réparation. Les radios bi-Canal n'ont pas lieu d'être utilisées.
N'hésitez pas à remonter ces radios auprès des ACM de façon à ce qu'elles soient reprogrammées.
SUD-Rail reste en attente de la deuxième phase qui aboutira à une dotation individuelle et vous tiendra informé.

Nouveauté dans les équipes des DPX

8 équipes vont être crées. Les équipes auront entre 19 et 22 agents.

SUD-Rail espère que cela améliorera les conditions de travail de tous et toutes.

Changement des roulements des Chefs d'escale

La Direction a proposé de nouveaux roulements qui permettront de répondre de façon pérenne 7j/7 pour répondre à l'absence de chef d'escale les mercredis durant la période de 13h23 à 16h47, entraînant un appel supplémentaire de la réserve sur la période de 12h17 à 20h00 fragilisant le COE.
3 roulements ont été proposés au chef d'escale et leur avis recueillis. Le projet 2 en sort gagnant, avec à la demande du CHSCT un renfort réserve afin que les chefs d'escale soient moins sollicitée et n'aient pas de repos sec.

Le Siège massant à disparu

Après un avis de recherche lancé pour retrouver le siège massant disparu, la direction s'est aperçue que ce dernier a été jeté avec les encombrants suite au sinistre incendie. La direction s'est engagée à inclure un fauteuil massant pour les agents d'escale dans le rachat de matériel avec l'argent de l'assurance…

To be continued!!!

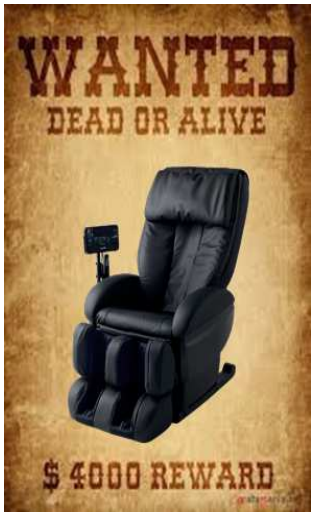

Corbeille de fruits ???

Les fruits seront bientôt là. Suite à l'appel d'offre un prestataire à été retenu. Des fruits Bio seront mis tous les mardis sur les chantiers (COP, COE Bercy, Bureau Accueil, ROPT et COE gare de Lyon)
Reste à voir quand…

CHSCT A

Consultation des membres

La direction nous a présenté le Bilan annuel du CHSCT A 2014. Ce dernier reprenant les différents plans d'actions en termes de formation, sécurité, pénibilité (national et régional) et « qualité de vie au travail », ainsi que toute les informations liées à notre périmètre (effectif, accident du travail, organisation du travail, réorganisation, maladie professionnelle, et observation du médecin du travail, inspection du travail et expert) de l'année 2014.

Pour SUD-Rail ce bilan n'augure rien de bon :

Programme de formation (sécurité du travail)

SUD-Rail regrette que les formations relatives à la sécurité du travail n'aient pas été toutes réalisées en 2014, elles avaient pourtant toutes été budgétisées. Nous constatons et déplorons la non réalisation des formations suivantes :

- Encadrement/responsabilité pénale sécurité du personnel (0/15)
- Evaluation des risques (y compris l'application FER) : DU/DPX (0/5)
- Formation juridique placement (12/20)
- Formation défibrillateur (8/30)
- Formation gestes et posture (2/20)
- Sécurité Incendie (0/25)

Qui sont des formations indispensables que ce soit pour les agents ou les encadrants. Cela ne contribue ni à la qualité de vie au travail, ni à la préservation de la sécurité des agents.

Nous déplorons plus particulièrement les formations « Gérer la relation avec un agent victime d'agression » et « Evaluation des risques psychosociaux » pour lesquelles aucun participant n'y a été inscrit pour l'année 2014. Nous rappelons tout de même l'augmentation fulgurante des agressions sur notre périmètre et l'importance de la prise en charge qui en découle.

Actions concernant la sécurité du travail (hors réduction de la pénibilité)

SUD-Rail déplore le report sur PACT* 2015 de deux besoins identifiés en 2014 alors que l'un d'entre eux date de PACT* 2012.

Actions diminuant la pénibilité au travail

Si la direction se félicite du « travail de recensement des inaptitudes » et de « la prise de contact avec l'Axe et le médecin du travail pour réduire le nombre d'agent afin de travailler sur la production », SUD-Rail déplore le fait que peut de solutions sont trouvées en terme d'adaptation, d'aménagement du poste de travail et de maintien en activité des agents concernées par une inaptitude, qu'elle soit temporaire ou définitive. Bien souvent les agents se retrouvent sans solutions adaptées à leur situation, ni même propositions qui pourrait leur permettre d'aspirer à une situation professionnel dite normale. Nombreux sont les agents dont la situation évoquée en CHSCT n'a pas évoluée et ce depuis de nombreuses années.

Action concernant les conditions de travail/qualité de vie au travail (hors pénibilité)

SUD-Rail regrette que la moitié des actions inscrites au PACT *2014 soient encore en attente de devis ou de financement et reportées sur PACT* 2015. Certaines d'entre elles datent des PACT* 2012 et 2013.

SUD-Rail dénonce la problématique d'embauche sur notre établissement. En 2014 il y a eu 46 embauches contre 69 départs sur l'établissement.
Cette situation qui perdure ne fait qu'empirer le sentiment de mal-être profond que peuvent ressentir les agents qui sont depuis plus de 10 ans à l'escale, prisonnière de celle-ci.
Nous rappelons encore une fois que le nombre d'embauches sur l'établissement reste relativement insuffisant et oblige les agents à travailler à flux tendus, influant sur leur stress et dégrade leur conditions de travail.
La grande majorité des agents sont jeunes et aspire à évoluer comme promis. Mais au regard des chiffres la situation reste bloquée : 33 mutations effectuées en 2014 sur 469 agents à l'exécution.
Par ailleurs, avoir une population de 45 à 55 ans et + en déclin ne permet pas d'avoir un transfert de compétences optimale. Cela prive les agents d'un savoir-faire qui leur permettrait de travailler avec tous les acquis indispensable à leur métier. Ce qui amène à une déperdition du métier d'agent d'escale.

Les membres ont émis un avis défavorable considérant d'une part que de nombreuses action notifiées datent des programmes CHSCT 2012, 2013 et 2014, et d'autre part, aucunes réelles mesures concrètes permettant de réduire la pénibilité n'ont été apportées.

* Programme Annuel Conditions de Travail

CHSCT B – mars 2015

Trois créations de postes à l'exécution !

Les suppressions de postes se sont succédées sur notre UO en 2014 (zone diffuse, caisse principale, bcc, datt), la direction a annoncé encore supprimer un poste de Qualification E (le poste de TC à Bercy) tout en créant 3 postes réserve à l'UO Ventes, et un poste de qualif D. La délégation SUD-Rail a fait préciser en séance le collège exécution des postes réserve car la direction avait « oublié » de l'indiquer dans les documents présentés.

La suppression du poste de DPX à Bercy entraine une nouvelle répartition des agents entre les différents DPX (TC et CAC). Les agents de Bercy seront désormais rattachés à la TC des Boutiques. **SUD-Rail veillera à ce que les agents de Bercy ne soient pas « oubliés » par l'UO Ventes.**

Campagnes de communication, humour décalée par rapport à la situation à la vente et plus généralement à la casse des chemins de fer…

Les membres du CHSCT ont alerté la direction sur le caractère « humoristique » de certaines de ses campagnes de communication en inadéquation totale avec le management agressif et nos conditions de travail… **SUD-Rail invite la direction à se ressaisir et à respecter les salariés par des attitudes plus respectueuses.**

Systèmes de climatisation, Les agents de la caisse principale, mal placée, toujours en souffrance.

Vérification des systèmes de climatisation ; **suite à la demande de SUD-Rail, la direction a relancé l'entreprise de sous-traitance qui s'occupe du chauffage et de la climatisation afin que les systèmes soient vérifiés et nettoyés avant le printemps**. Le problème des odeurs nauséabondes à la caisse principale reste toujours sans solution… A la Caisse principale, la direction s'est engagée à vérifier les filtres de climatisation plus régulièrement (le 25 novembre 2014, puis le 13 mars 2015). Par ailleurs une demande de devis est faite par rapport à la bouche d'aération à la caisse principale.

Estérel, les locaux sont de plus en plus sales et abimés…

Sas pompier: Une intervention avec un nouveau support métal a été faite le 2 février et un nouveau réglage du groom a été fait en mars. Ce système étant fragile, un contrôle régulier est nécessaire.

Portes battantes: le contrôle a été demandé par rapport au jour entre les portes battantes, pas d'idée de date d'intervention. La direction doit dans un premier temps faire le tour du chantier pour vérifier quelle porte ferme bien et quelle porte ferme mal. Pendant ce temps, nous avons potentiellement froid…

La salle des coffres d'Esterel sera nettoyée tous les mardis à partir du 15 mars, suite à l'intervention de SUD-Rail. Il reste regrettable que la direction laisse des locaux sans nettoyage pendant des mois.

La direction refuse de changer les poubelles d'Esterel, mais rapporte qu'il est désormais prévu de les vider deux fois par jour. **SUD-Rail a demandé le nettoyage à la javel des poubelles** : elles sont inadaptées à nos chantiers…

SUD-Rail a demandé le changement du meuble AEV à Esterel mais la direction n'en a pas d'autres pour le remplacer. Le meuble va être re-pelliculé et il pourra peut-être être changé en septembre octobre, à suivre. Nous avons aussi demandé la mise en place d'un bouton d'appel d'urgence… La direction nous a annoncé qu'Il y aurait bientôt un nouveau système d'appel ; avec de nouvelles fonctionnalités. La gabegie se poursuit et les dépenses inutiles avec !!!

Lors de la tournée effectuée par les membres du chscht, SUD-Rail a demandé que le sol de la cuisine soit refait, à suivre.

Méditerranée, quand on prend de la mauvaise qualité, on dépense plus !

Rideaux des guichets à Mediterranée, **SUD-Rail a souligné que de nombreux rideaux sont cassés et qu'il faut les changer**, l'entreprise passera la semaine prochaine pour prévoir des travaux.

Bercy, froid au guichet : pas prêt d'être résolu !

Problème de chauffage à Bercy, La direction recherche toujours qu'elle est la meilleure des solutions par rapport au gros souci lié aux deux portes automatiques qui entrainent trop de froid. Il est impossible de chauffer la salle des pas perdus. La seule solution que la direction propose est de fournit des vêtements chauds. Si le sas complet autour des guichets n'est pas envisagé, la direction envisage de prolonger le déflecteur sur l'intégralité du gère file. Pour que les travaux puissent être réalisés mais il va être nécessaire de vérifier que cela respectera les règles d'évacuation des établissements recevant du public que sont nos gares… **Bref les travaux ne vont pas commencer demain**.

Le poste « AEV » de Bercy, du lundi au vendredi, en 10h a trouvé preneur ! La date de la couverture effective est prévue pour juillet.

CHSCT B

Ralentissements système : les TPV ont 20 ans, faut les remplacer !

TPV lents et qui se figent : certains ordinateurs sont limites hors service, le nombre de connexion sur les postes prennent de la mémoire. Un premier nettoyage sera désormais fait régulièrement.

Dispositif HANTRAIN.

2 nouveaux alternants du dispositif HANTRAIN vont être intégrés à l'UO Ventes. Ils seront en apprentissage au guichet fin septembre.

Les retours après agressions vont être proposés aux agents systématiquement.

Retour d'expérience sur agressions : tout agent victime d'agression recevra un courrier lui proposant de faire un Retour d'Expérience (REX) qu'il y ait eu ou pas dépôt de plainte. **Le Rex se fera en présence du Délégué Local Sureté ou du Correspondant Sécurité, d'un membre du Chsct et d'un représentant le cas échéant de la direction.**

Agressions verbales, une campagne sensibilisation de la clientèle va être proposé par l'établissement mais SUD-Rail demande aussi une plus grande latitude sur les mesures commerciales, des formations professionnelles gestions des conflits, de meilleures prises en charge. Une formation spéciale pour les ACM aura lieu cette année.

Inaptitudes clientèles.

Le médecin du travail a rappelé que les inaptitudes clientèles, sont liées à la fois aux individus et aux différentes situations rencontrées au travail, après des stress post traumatiques et des agressions plus ou moins graves. Le médecin met les agents d'abord en inaptitude temporaire et cela pour plusieurs mois avant de déclarer le caractère définitif de l'inaptitude. Une restriction temporaire peut être donnée sans délais, la date de visite médicale légale sera alors utilisée pour revoir l'agent et déterminer si l'inaptitude doit être levée ou non.

Guichets Pass.

La direction nous à annoncé la pérennisation des guichets pass pour la 2ème quinzaine de mai, l'embauche 6 CDD pour assurer les roulements spécifiques. La direction nous a informés qu'il y aurait 4 guichets 10h – 13h coupure h14h-19h. **Immédiatement la délégation SUD-Rail a invité la direction à renoncer à ce projet et à rétablir les pauses habituelles et rémunérés.**

DROIT DE RETRAIT
Mode d'emploi !

Tout salarié a le droit de quitter son poste de travail s'il s'estime exposé à un danger grave et imminent menaçant sa vie ou sa santé tant physique que psychologique.

La loi n'impose pas de formalisme particulier pour exercer ce droit.

La loi admet que le salarié puisse se tromper dans l'estimation du danger, à condition que son erreur repose sur une base raisonnable. A défaut, l'exercice du droit de retrait pourrait être jugé abusif !

PREVENEZ TOUJOURS LA HIEARCHIE, LES COLLEGUES, LES MEMBRES DU CHSCT !

Déclaration CER PSE SUD-Rail

Fraude fiscale, ras le bol des patrons voleurs.

7600 milliards de dollars soit 8% des richesses mondiales sont détenus dans les paradis fiscaux. Cet argent provient en grande partie de la fraude fiscale. **Chaque année, 190 milliards de dollars échappent à l'impôt grâce à la fraude fiscale.**

34% de cet argent est détenu dans des paradis fiscaux en Europe, tels que la Suisse, le Luxembourg, la City à Londres et l'Irlande. Des Etats, des régions qui ont pignons sur rue et qui pourtant facilitent l'évasion fiscale, la cache, trouvent des solutions afin que les plus riches ne contribuent pas à l'effort collectif par l'intermédiaire de l'impôt.

Certaines banques telles que HSBC s'étaient ouvertement spécialisées dans cette fraude. Au moment où une partie du monde bascule dans le chaos généralisé, où il est demandé aux peuples européens d'assumer une crise dont ils ne sont pourtant pas responsables, certaines multinationales fraudent et ne payent pas ou peu d'impôt.

Alors que le chômeur, le fonctionnaire, le smicard, le cheminot, le pauvre doit justifier le moindre euro dépensé, les puissants de ce monde, les plus riches, trichent, ne payent pas d'impôt, sans être inquiétés plus que cela. Alors si le journal « *Le Monde* » a eu l'objectivité de soulever la polémique, comment croire que nos politiques n'étaient pas au courant. Comment croire que les mêmes qui nous obligent à justifier le moindre centime d'euros, ceux qui ont rallongé l'âge de départ à la retraite, augmenté les impôts sur le revenu des classes moyennes, ne pouvaient être au courant que certains des foyers les plus riches de France se soustrayaient à l'impôt. Certains d'entre eux étaient forcément au courant, vu qu'ils en font eux mêmes partie, ou alors qu'ils ont contribué à masquer les tricheries de certains de leurs fortunés amis.

L'austérité en Grèce a fait passer la pauvreté des enfants de 23 à 40% entre 2008 et 2012. Pendant ce temps-là, certains voyous, car ce sont bien des voyous, trichent, ne payent pas d'impôt sur le revenu, se font défiscaliser.

Que risquent t'ils ? Ni la prison, ni les amendes, la, au pire lorsqu'ils se font attraper, ils bénéficient toujours d'un arrangement avec le Trésor afin qu'ils ne payent qu'une infime partie de ce qu'ils doivent. **On comprend mieux pourquoi les 80 personnes les plus fortunées de la planète se partagent autant de richesses que 50% de la population mondiale.**

SUD-Rail ne se lassera pas de dire qu'il y a un problème de répartition des richesses dans ce monde. Ce niveau d'inégalité est absolument insupportable. Il n'est par ailleurs plus supporté par de nombreux pays, aujourd'hui tombé dans la guerre civile.

Combien de pays devront tomber dans le chaos afin qu'on change de système ?

Loi Macron

Le gouvernement a passé en force la loi Macron en utilisant l'article 49.3, lui évitant le vote des députés. Cet article n'avait pas été utilisé depuis 9 ans, lorsque le gouvernement Villepin fit passer le CPE. **Cependant, si la loi fut effectivement adoptée, elle fut retirée suite à la mobilisation des étudiants. Il serait bon que Macron s'en rappelle.**

Mais qu'y a-t 'il dans cette fameuse loi ?

Cette loi fourre-tout comporte 106 articles. Elle parle aussi bien de travail du dimanche, que des notaires, en passant par l'épargne salariale et la publicité dans les stades. Autant dire que son champ d'application est tellement vaste, les sujets sont tellement divers, qu'il est difficile de s'y retrouver. **La seule constance des 106 articles, la volonté de faire des économies, de revenir sur les conditions de travail des salariés, de dérèglementer ce que nos anciens ont mis des années à réglementer**. En tous cas, pour le volet économies, cela reste du domaine de l'enfumage, car cela ne représentera en fait que 0,1 % du PIB, donc le mal est ailleurs dans cette loi.

Les cheminots sont tout particulièrement concernés par cette loi.

En effet, en ouvrant à la concurrences les autocars interurbains, c'est bien la fragilisation des **Trains d'Equilibre du Territoire**, mais également des TGV à laquelle nous serons confrontés. Après IdBus, filiale de la SNCF, l'entreprise de transport par bus Euroline, filiale de Transdev, elle-même filiale de la caisse des dépôts et de consignations**, se positionne afin d'assurer en Bus, des Paris/Bordeaux, Paris/Lyon, Paris Lille.** Autant de dessertes qui viendront directement concurrencer les trains. Pour ce qui est des **TET** , dont la cour des comptes vient de sortir un rapport assassin, eux seront les principales victimes des lignes de bus. Remplacer des trains par des Bus, voilà le sens de l'histoire de ce gouvernement dit de gauche. Pourtant le Bus c'est plus polluant, plus dangereux, plus lent que le train. Nous assistons au grand retour de la 3 ème classe dans le transport de voyageurs. Jusqu'à présent, il existait une offre ferroviaire afin de se déplacer sur le territoire. Ce n'est pas le cas de nombreux pays d'Europe. Cette loi aura pour principale conséquence un report modal du train vers la route, quel progrès ! Il faut remercier m. Macron pour cette loi anti-écologique. Sur que lui ne prendra jamais les cars !

La loi Macron ne s'arrête pas là. Elle s'attaque également au repos dominical en laissant la possibilité de passer certains commerces de 5 à 52 dimanches travaillés. Car ce n'est pas 12 dimanches travaillés, mais bien 52, c'est-à-dire la possibilité de faire travailler l'ensemble des dimanches qui est donnée à certains commerces. **En effet, les 6 gares Parisiennes, comme les zones touristiques internationales pourront ouvrir leurs portes tous les jours jusqu'à minuit et ce l'ensemble des dimanches de l'année, un vrai scandale**. Alors, pour tenter vainement de nous rassurer, ils nous disent que cela se fera sur la base du volontariat. Quel mensonge, car dans le privé et tout particulièrement dans le commerce, le volontariat cela n'existe pas, soit vous vous pliez, soit vous êtes virés. A son niveau, les prises de position de Pepy, afin que les gares parisiennes puissent ouvrir jusqu'à minuit et tous les dimanches, sont également un scandale. A cause de Pepy et de sa politique, chaque année les horaires des guichets sont eux réduits.

Dans quelques années, les gares parisiennes pourront vous offrir des sandwichs jusqu'à minuit le dimanche, par contre les usagers ne pourront ni acheter de billets, ni obtenir de renseignements..

Réforme ferroviaire

Comme tous les ans, la Cour des Comptes a sorti un rapport annuel : elle n'a pas oublié de critiquer la SNCF. Cette année, ce ne sont pas les Facilités de Circulation qui sont visées, mais les **Trains d'Equilibre du Territoire**. En effet, une convention entre l'Etat et la SNCF sur ces trains a été signée en 2010. Celle-ci devait être renouvelée en 2013 mais a été finalement prolongée jusqu'en 2016. Cette convention établit un mode de financement public des TET par l'intermédiaire d'un CAS (Compte d'Affectation spécial) financé… à 94% par la SNCF. C'est donc la SNCF qui finance elle-même les **TET.** En 2014, la contribution des chauffeurs routiers pour ces TET était de 19 millions d'euros, contre 309 millions d'euros pour la SNCF, autant vous dire une véritable escroquerie. Pire, alors que ces lignes, qui ne sont ni du TER, ni du TGV, sont en grande difficulté financière, mais après tout pour des raisons d'aménagement du territoire cela pourrait se comprendre**, l'ARAF a obligé d'aligner le prix de leur sillons sur ceux des TGV les plus rentables.** Si on avait voulu la mort des TET on ne s'y serait pas pris autrement. Du coup, leur déficit a augmenté, malgré la suppression de 3 lignes de TET sur 35 et les nombreux gains de productivités effectués sur le dos des agents.

Les rames comme les locomotives arrivent en fin de vie, il faut donc songer à leur remplacement. De très importants investissements sont nécessaires, mais comme le gouvernement a stopper l'écotaxe, il n'a plus aucun moyen de financement de ce matériel. Pour cela la cour des comptes est bien utile. Elle préconise de faire **de la productivité pour les roulants, les ateliers et la gestion des billets, en gros de supprimer des postes**. Mais cela ne suffira pas**, il faudra également supprimer encore certaines lignes, notamment les 12 lignes de trains de nuit**. Ce n'est donc pas tout à fait un hasard si la loi Macron, prévoit l'ouverture de ligne de Bus pour les circulations nationales, elles se substitueront à la fermeture de lignes ferroviaires.

Suppressions de guichets, productivité dans les roulements des conducteurs, suppression de contrôleurs, fermeture de lignes ferroviaires, suppression de trains, donc de charge de travail, encore un avenir joyeux, que la Cour des Comptes promet aux cheminots. **Pourtant c'est exactement l'inverse qu'il faudrait faire. Le ferroviaire est un outil écologique formidable, au lieu de le remplacer par des bus, il faudrait au contraire le développer.**

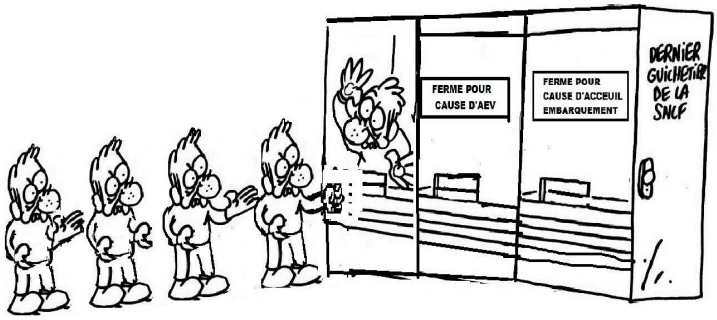

Réforme ferroviaire, aberration démocratique.

Première conséquence de la réforme du ferroviaire, la SNCF va essayer de faire passer un accord d'intéressement dans l'un des 3 EPIC. En effet, contrairement à ce que la direction nous avait dit sur l'équité de traitement des cheminots des différents EPIC, l'ensemble des accords ne seront pas applicables à tous. C'est le cas de l'accord d'intéressement qui sera négocié EPIC par EPIC. En gros cet accord pourra être validé à l'EPIC Réseau et être rejeté à l'EPIC mobilité, créant de fait un déséquilibre dans la rémunération des cheminots en fonction de leur EPIC d'attache.
Afin de faire passer son plan, la direction a établi une représentativité temporaire jusqu'aux élections de novembre 2015. **Dans celle-ci, la CFDT est majoritaire au niveau de SNCF Réseau avec seulement 577 voix,** alors même que SNCF Réseau comptera pas moins de 51.406 cheminots. Comment cette aberration démocratique serait-elle possible ! C'est tout simple, pendant 4 mois l'effectif pris en compte pour établir la représentativité des OS sera celui de RFF pour SNCF réseau, c'est-à-dire 1092 agents au lieu des 51 406 de la future SNCF Réseau. **Entre temps la CFDT, minoritaire dans la future SNCF réseau, mais largement majoritaire à RFF, aura pu valider toute seule un accord d'intéressement.** C'est donc à un déni de démocratie que nous sommes confrontés. Cette manipulation démocratique, ne préjuge rien de bon sur la façon dont sera mise en place la réforme ferroviaire.
SUD-Rail, nous le disons depuis plusieurs années, l'argent distribué en dividende salarial, c'est de l'argent en moins au titre d'augmentation générale des salaires. **Or, une augmentation générale aussi petite soit-elle, compte entièrement pour le calcul de la pension de retraite, ce n'est pas le cas de l'intéressement.**

Salaires

Ouverture des négociations sur l'intéressement…
…pas d'accord salarial pour l'année 2015.

L'année où la SNCF remet sur la table un accord d'intéressement, elle nous annonce en même temps que nous ne connaitrons pas d'augmentation générale de salaire. **2015 sera donc une année blanche en terme d'augmentation de salaire, ce n'était pas arrivé depuis l'accord 35 heures en 1999.**

Dividende salarial 2014, une mauvaise réponse à un vrai problème.

Nous recevrons donc 100 euros brut sur notre paie de février au titre de dividende salarial pour l'année 2014.

Alors ces 100 euros brut nous les prendrons car ils sont le fruit de notre travail et qu'en ces temps de crise tout est bon à prendre.

Pour autant nous ne sommes pas dupes:

· Car cet argent provient pour partie de la suppression de milliers de postes de cheminots.

· **Car ce dividende a été divisé par 3 par rapport à l'année dernière et divisé par 4 par rapport à l'année 2011.** Le dividende salarial étant directement lié aux résultats de l'entreprise, en ces périodes de crise et de réduction du trafic, il serait suicidaire de baser nos aspirations salariales sur les résultats de la SNCF.

· Car ce que la direction nous donne en dividende, c'est de l'argent en moins pour l'augmentation générale des salaires.

· Car la réforme ferroviaire va instaurer **une nouvelle règle: la différence de traitement entre cheminots.** En effet, il y aura un accord d'intéressement pour chacun des 3 EPIC, donc la possibilité d'avoir différentes rémunérations en fonction de votre EPIC d'attache. **Pendant qu'on se déchire sur 100 euros brut nos dirigeants se gavent: 450.000 euros: C'est le salaire annuel en 2013 de Guillaume Pepy (PDG), de Jean-Pierre Farandou (KEOLIS) et de Marie-Christine Lombard (DG).**

Soit un salaire mensuel brut de 37.500 euros par mois.

Pour rappel, le traitement mensuel d'un qualif A position 4, est de 1251 euros. Celui d'un qualif H en fin de carrière de 4.584 Euros. En comparaison, le salaire mensuel de **Louis Gallois**, notre ancien PDG, était de 15.000 euros. Plus nos grands dirigeants s'octroient des salaires astronomiques, plus ils nous expliquent que nous sommes beaucoup trop payés...

Emplois : la direction sort la hache de guerre !

Moins 1600 équivalents temps plein pour l'année 2015 pour SNCF mobilités. Alors si nous n'avons toujours aucun chiffre sur les conséquences qu'auront ces suppressions de postes au niveau régional, certains établissements commencent à lever les masques:

-20 postes au TMV,

-15 postes au TSEE,

-plusieurs dizaines de postes à l'ELTDR supprimés,

chaque semaine, un établissement de la région annonce des suppressions d'emplois à foison.

A l'ELTDR l'huma gares est supprimé dans les gares de Bras le Fer, Orangis Bois de l'Epine, Cesson et Le Mée. C'est-à-dire que dans ces 4 gares, il n'y aura plus de cheminots entre 18h et 2 heures du matin, les usagers seront livrés à eux-mêmes.

Vous réduisez le nombre de cheminots de 2 agents à seulement 1 dans les gares de Montgeron, Yerres, Brunoy, Boussy st Antoine, Lieusaint Moissy, Savigny le temple, Vigneux et Combs la Ville.

Depuis plusieurs années, SUD-Rail interpelle la direction sur les postes non tenus dans ces établissements, Elle n'a trouvé que cette solution tragique, supprimer des dizaines de postes de cheminots afin que l'on soit à l'effectif. Quitte à ce que cela se fasse au détriment de la qualité de service aux usagers. Service aux usagers, service public sont la base du service public ferroviaire que SUD-Rail défend ! Cela veut dire avoir un cheminot à une heure du matin afin d'être rassuré, d'avoir un renseignement ou une aide, surtout en ces périodes de travaux, ou justement nous avons besoin encore plus qu'hier de renseigner comme de rassurer les usagers.

SUD-Rail a informé les usagers le 25 mars 2015 en distribuant 4000 tracts aux usagers en gare de Lyon.

EN GREVE LE 9 AVRIL 2015

Loi ferroviaire / Loi macron

Deux lois, une même logique antisociale…

La loi ferroviaire ne garantit plus la règlementation, la durée du travail, le déroulement de carrière !

La loi ferroviaire c'est :

⇒ La destruction de l'entreprise historique SNCF
⇒ Plus de dumping social et le développement de la sous-traitance
⇒ La mise en danger de nos emplois et de nos conditions de travail
⇒ Une rupture d'égalité d'accès aux trains par l'explosion du prix des billets et le développement
d'une politique Pro-Routière
⇒ La privatisation à terme.

La loi Macron veut déréglementer le marché du travail et remet en cause

l'inspection du travail, la médecine du travail, la justice du travail, le droit pénal du travail, les institutions représentatives du personnel, et même le bulletin de paie ! Elle entend également libéraliser plusieurs secteurs dont celui des transports.

Le 9 avril et après, Tous ensemble, rien n'est perdu ! De nos luttes, construisons l'avenir !

Face à ceux qui veulent supprimer 15 000 km de voies (33% du réseau), aidés par ceux qui veulent remplacer une partie des relations TER par des autocars, il faut se mobiliser ensemble, cheminot-e-s et usagers !

Face au budget 2015 qui prévoit 2100 suppressions d'emplois et un gel des salaires, nous devons agir pour obtenir des augmentations et des effectifs là ou ils sont nécessaires pour organiser le service public.

Pour obtenir le maintien et l'amélioration de nos garanties statutaires et réglementaires, dans le cadre de la future Convention Collective Nationale il faut dès à présent débattre des suites !

Le 9 Avril aux Assemblées Générales, rassemblements locaux et manifestations régionales, nous allons nous **faire entendre et porter nos revendication !**

SUD-Rail est à l'initiative et à l'offensive pour réussir cette grève et manifestations interprofessionnelles.

Nous demandons l'intervention massive des cheminot-es et déposerons un préavis de grève. Cet appel interprofessionnel est également soutenu par les fédérations de cheminots CGT et FO.

Les organisations, CFDT et UNSA, après avoir soutenu la réforme et ne pas l'avoir voté lors du CCE du 10 Mars ont choisi de ne pas s'y inscrire… démontrant à nouveau, l'absence totale d'une vraie stratégie syndicale, les cheminot(e)s jugeront !

EN GREVE LE 9 AVRIL 2015

La loi macron c'est :

⇒ Plus de facilités pour licencier.

⇒ La banalisation du travail le dimanche et du travail de nuit, la fin programmée des compensations salariales.

⇒ La possibilité pour le patron de déroger au Code du Travail, de court-circuiter le droit du travail et la justice prud'homale…

⇒ La libéralisation des autocars à partir de 100 Km.

⇒ La remise en cause de nos droits et des instances représentatives du personnel (CE, DP, CHS CT).

⇒ Plus de chômage et de précarité.

De nouveaux cadeaux aux patrons :

Avec le «Pacte de Responsabilité», le gouvernement prend 40 milliards à la Sécurité Sociale et les offre aux patrons. Il impose un plan de rigueur jamais vu : 50 milliards de réduction des dépenses publiques.

Le blocage des salaires et l'appauvrissement des salariés.

Non seulement aucun emploi n'est créé, mais le chômage et la précarité explosent. Toutes les garanties collectives (le Code du Travail, les statuts, les conventions collectives…) sont attaquées.

Les services publics touchés de plein fouet par la rigueur :

En faisant passer la loi MACRON en force «à coup de 49-3», le gouvernement montre qu'il est déterminé, à n'importe quel prix, à aller jusqu'au bout pour remettre en cause et détruire toutes les conquêtes sociales. M. Valls annonce d'ailleurs qu'il va maintenant s'attaquer au temps de travail et au «dialogue social» …

Organisons-nous pour le 9 avril et la suite !

La grève et les manifestations du 9 avril sont importantes. Montrons la force que nous représentons ! Dans les entreprises, dans les administrations, dans les villes, organisons-nous dans les semaines qui viennent pour discuter et établir nos cahiers revendicatifs.
La grève nationale du 9 avril doit aussi nous servir à faire pression sur celles et ceux qui prétendent nous diriger chaque jour : imposons des négociations, sur la base du rapport de forces que nous créerons le 9 avril.

Prenons notre avenir en main !

C'est nous qui en décidons par ce que nous construirons ensemble, localement, à la base, d'ici le 9 avril !

A Paris, la manifestation partira de la place d'Italie à 13h00

Défendons-nous ensemble !

Syndiquons nous à SUD-Rail, EEV de Paris Gare de Lyon !

Mélanie Le-Veuzit	Ventes Paris
Emmanuelle Bigot	Ventes Paris
Patrick Karneeff	Ventes Paris
Caroline Lovotti	Ventes Paris
Samantha Martinez-Médina	Ventes Paris
Naguib Elmiri	Ventes Paris
Abdenour Lounici	Ventes Paris
Sihame Akhsil	Ventes Paris
Johanna Sokri	Ventes Paris
Flavien Mourlam	Ventes Paris
Nadège Da Silva Santos	Ventes Paris
Charline Komly	Zone Diffuse
Iman Ben Hamza	Escale
Laëtitia Bouchet	Escale
Christophe Soulard	Escale
Cédric Dorard	Escale
Lhoussain Ait Chaib	Escale
Samira Allam	Escale
Maï Diaw	Escale
Agnès Pouyaud	Caisse Principale
Nicole Chabaud	Pôle R.H.
Didier Fontaine	Ventes Maintenance BLS
Thierry Huvé	Ventes Maintenance BLS
Bruno Vergerolle	Itirémia
Alliou Sy	Itirémia
Zohra Bellit	SMP Nettoyage
Nadia Bourouf	USP Nettoyage

Résister, s'organiser, gagner ... ensemble !

Le syndicat, c'est l'outil des salariés qui veulent lutter contre les injustices, défendre leurs droits, se faire respecter, contribuer à construire un autre monde ...

Je souhaite rejoindre le syndicat SUD-Rail

Nom, Prénom .....
UO, Chantier .....
Adresse postale .....
.....*Signature*.....
Tél. personnel.....*E-mail* .....

A retourner par pli de service à SUD-Rail, 40 allée de Bercy, 75012 Paris
A faxer au 510-726 ou à remettre à un-e militant-e SUD-Rail

www.sudrailpse.org

www.facebook.com/sudrail.pse.3

www.twitter.com/SUDRailPSEoffic

PARIS Sud Rail EST